

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 30/04/2014.	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 30/04/2014.	N° d'enregistrement F03114 P0055.
---	--	---

1. Intitulé du projet

Permis d'Aménager pour la création d'un lotissement à vocation économique
à dominante d'activités artisanales et agricoles.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

HERAIL Jean-Roch, Directeur des Services Techniques

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33° Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	<p>Le projet, objet de la présente demande de Permis d'Aménager, est situé sur la commune d'Armissan, dans l'Aude, sur une zone AUE du PLU, destinée à l'accueil d'activités économiques. En vue de la réalisation de cette zone d'activités, la commune en partenariat avec le Grand Narbonne, a prescrit en 2009, une révision simplifiée de son PLU. Cette révision simplifiée a eu pour objet l'extension de la zone AUE existante et la définition d'un projet de zone d'activités à dominante artisanale et agricole. Lors de cette révision, une Orientation d'Aménagement et de Programmation, une étude environnementale et un dossier de dérogation Loi Barnier ont été réalisés.</p> <p>Suite à un échange avec les services de la DDTM de l'Aude, ces derniers souhaitent que vos services DREAL LR soient consultés pour confirmer la non soumission du permis d'aménager à une étude d'impact.</p> <p>Au regard des rubriques et des seuils définis à l'article R122-2 du Code de l'Environnement, et au regard des procédures et des études menées pour la réalisation de cette zone d'activités, une étude d'impact ne nous semble pas requise. Néanmoins, nous souhaitons au travers de cette demande clarifier cette position.</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Lotissement à vocation économique à dominante d'activités artisanales et agricoles

4.2 Objectifs du projet

Permettre la réalisation d'un lotissement à vocation économique à dominante artisanale et/ou agricole en vis-à-vis de la zone d'activités existante de la Peyrelade sur la commune de Vinassan.

Le projet s'inscrit dans le site, tout en proposant un traitement végétal et des règles d'implantation visant à réduire l'impact paysager du projet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Un projet qui se définit autour des caractéristiques suivantes:

- Réalisation d'un seul accès depuis la RD68 en vue de sécuriser les déplacements des usagers de la Route Départementale ainsi que ceux de la future zone.
- Dépôts et stockages doivent être effectués en interne de la zone, non visibles depuis les routes départementales et l'Autoroute A9.
- Une voie de desserte en forme de bouclage intérieure qui organise le stationnement et la desserte de chaque lot.
- Un espace extérieur collectif végétalisé à proximité des bassins de rétention.
- Un découpage en îlots qui permet un découpage à la carte.
- Un traitement des espaces verts le long de la RD31 et RD68, avec plantations réduisant son impact.
- Préservation de la végétation présente sur le site

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne est garante de la qualité de la zone et de sa gestion: commercialisation, gestion, végétalisation des espaces verts, entretien, signalétique,...

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été soumis:

- une révision simplifiée de PLU approuvée le 2 mai 2012
- une étude environnementale spécifique au projet dans le cadre de la révision simplifiée du PLU
- Dossier de dérogation Loi Barnier dans le cadre de la révision simplifiée du PLU
- Dossier de déclaration Loi sur l'Eau n°2010-67 du 4 avril 2011

Le projet sera soumis:

- permis d'aménager
- permis de construire pour les constructions édifiées sur les lots

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- superficie lotissement : 6,70 hectares, dont espaces public de 3 hectares (bassins de rétention, espaces verts, voirie) - un coefficient d'emprise au sol de 70% pour chaque lot - 460 mètres de linéaire de voirie interne - surface de plancher constructible estimée à 30 000 m ² maximum, soit un équivalent C.O.S de 0.45 environ.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'Armissan
Projet : Route Départementale 31

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 19 ' 55 " 47

Lat. 3 ° 07 ' 12 " 99

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- terres arables

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Armissan
-élaboration du PLU approuvé le 15 septembre 2005
-1ère modification du PLU approuvée le 25 juin 2008
-1ère révision simplifiée du PLU ayant fait l'objet d'une étude environnementale pour la réalisation du projet présenté ci-avant, approuvé le 2 mai 2012.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à proximité de sites Natura 2000: -ZPS Montagne de la Clape (220 mètres environ) -SIC du Massif de la Clape (135 mètres environ)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif de la Clape (200 mètres environ)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Enseignes lumineuses interdites
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	bassins de rétention réalisés à cet effet conformément au dossier Loi sur l'Eau n°2010-67 du 4 avril 2011
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une révision simplifiée du PLU de la commune d'Armissan, en vue de la réalisation de ce projet de lotissement économique, et ayant fait l'objet d'une étude environnementale, a été approuvée le 2 mai 2012.

Conformément à la rubrique 33° de l'article R122-2 du Code de l'Environnement, le Permis d'Aménager n'est donc pas soumis à étude d'impact.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
-	8_2_1_Dossier de révision simplifiée n°1 du PLU de la commune d'Armissan comprenant l'étude environnementale ainsi que le dossier de dérogation Loi Barnier.
-	8_2_2_Permis d'aménager PA2: notice descriptive du projet
-	8_2_3_Permis Aménager PA4 : plan de composition

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à NARBONNE

le, 28 avril 2014

Signature

JR. HERML
D.G.A.
Jean-Roch HERAIL
Directeur Général Adjoint

